

SEANCE DU 23 AVRIL 2014
20H00

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois avril à vingt heures le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel HERGAT, Maire

Membres élus : 15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Présents : MM. BACH, BARBE, BASSAN, BERTOLOTTI, CORNIQUET, DEWILDE, DROUARD, FEUVRIER, FRANIATTE, GOMES-PICART, HAGEN, HAZOTTE, HERGAT, WOLTER

Procuration(s) :

Absent(s) : M. TONNELIER

Le Conseil municipal a élu pour secrétaire Mme Sandra GOMES-PICART.

Le Conseil municipal a débattu des points suivants :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 16 avril 2014
- Fixation du prix de l'eau
- Fixation des taux d'imposition
- Vote du budget primitif de la commune, du service des eaux, du CCAS et de la régie de transport
- Désignation d'un correspondant défense
- Désignation d'un correspondant sécurité routière
- Divers

Après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, M. Michel HERGAT, Maire, ouvre la séance du conseil municipal.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 16 AVRIL 2014

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal **APPROUVENT** le compte-rendu de la séance du 16 avril 2014.

20h30 : arrivée de Monsieur Jérôme BARBE

N°44-2014 – FIXATION DU PRIX DE L'EAU

Le Maire informe le Conseil municipal que la ville de Thionville a décidé d'augmenter le prix de l'eau de 0,7 %.

Compte tenu des résultats comptables de l'année 2013, le Conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de répercuter l'augmentation de 0,7 %,

DECIDE de fixer le prix de l'eau pour 2014 à 2,77 euros/m³.

N°45-2014 – BUDGET PRIMITIF – SERVICE DES EAUX

Le Maire soumet au Conseil municipal le budget primitif du Service des eaux pour l'exercice 2014.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** ce budget.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 178 614,25 € en section de fonctionnement et à la somme de 93 841,77 € en section d'investissement.

N°46-2014 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE**, pour 2014, de maintenir les taux d'imposition de 2013, à savoir :

Taux de la taxe d'habitation : 12,78 %

Taux de la taxe foncière (bâti) : 14,18 %

Taux de la taxe foncière (non bâti) : 66,68 %

N°47-2014 – BUDGET PRIMITIF – COMMUNE

Le Maire soumet au Conseil municipal le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2014.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** ce budget.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 860 054,50 € en section de fonctionnement et à la somme de 836 780,59 € en section d'investissement.

N°48-2014 – BUDGET PRIMITIF – REGIE DE TRANSPORT

Le Maire soumet au Conseil municipal le budget primitif de la Régie de transport pour l'exercice 2014.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** ce budget.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 26 423,27 € en section de fonctionnement.

La section d'investissement est votée en déséquilibre laissant apparaître uniquement des recettes (excédent reporté) pour un total de 77 237,68 €.

N°49-2014 – BUDGET PRIMITIF – CCAS

Le Maire soumet au Conseil municipal le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2014.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** ce budget.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 7 515,53 € en section de fonctionnement.

N°50-2014 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** Jean-Marie BACH en tant que correspondant Défense.

N°51-2014 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** Lydia HAZOTTE en tant que correspondant Sécurité routière.

DIVERS

- La signature d'une convention avec l'Association des piégeurs de Moselle est à l'étude.
- Le graffiti fait par l'atelier Graff et les ados d'ECLOS sera réalisé sur le pignon de la cour d'ECLOS.

Session close et séance levée à 22h50

Délibérations prises : n°44-2014 à n°51-2014

BACH Jean-Marie		FRANIATTE Éric	
BARBE Jérôme		GOMES-PICART Sandra	
BASSAN Astrid		HAGEN Claudine	
BERTOLOTTI Marie		HAZOTTE Lydia	
CORNIQUET Yannick		HERGAT Michel	
DEWILDE Éric		TONNELIER Jérôme	<i>Absent</i>
DROUARD Michel		WOLTER Carole	
FEUVRIER Alieth			